

Vivre à Eymeux,

Actualités

Festivités et sport en image

Fête des Laboureurs avec Véronique et Serge TORTEL
1^{ère} rencontre de la raviolle et de la truffe : intronisation par les deux confréries de Monsieur Alain BERNE, meilleur ouvrier de France.

Tennis - 1^{ère} journée du Challenge Rouge à Eymeux (7/10 ans)
Commémoration du Cessez le feu proclamé le 19 mars 1962
La Chasse aux œufs organisée par 1,2,3 Soleil..., par un très beau samedi, 80 enfants et 55 parents ont participé à cette chasse.



Travaux réalisés

Des travaux d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite ont été réalisés au stade par les employés communaux.

Au niveau du parking de la salle des fêtes, des bordures ont été posées pour la protection des eaux de pluies



Permis de construire 2015

Date	Nom	Nature	Lieux	Accord le
13/01	BELLE Alain	Abri	all des Tourterelles	14/03
30/04	GINOT Nicolas	Rénovation	rte de la Chapelle	30/06
28/05	CORONEL Nathalie	Reconstruction	RD532	20/07
01/08	MOUNIER Quentin	Appartement	Chem Les Blaches	03/09
24/12	DEBANNE Nicolas	Construction	RD532	26/01/16

Informations communales

Cérémonie de la commémoration du 8 mai

Le conseil municipal vous invite à participer à la cérémonie commémorative du 8 mai qui aura lieu au monument aux morts à 10h30 en présence de l'Harmonie d'Hostun.

A l'issue de la cérémonie, vous êtes conviés à partager le verre de l'amitié.

Les inscriptions à l'école maternelle de l'Ecancière, et à l'école élémentaire d'Eymeux

Année scolaire 2016-2017

pour les petites sections (enfants nés en 2013) et les enfants de moyenne section non scolarisés en Petite section à l'Ecancière auront lieu **du Lundi 9 mai au vendredi 10 juin 2016**

UNIQUEMENT SUR RDV

Pour inscrire votre enfant à l'école:

Passez à la Mairie de votre commune, avec votre livret de famille, pour demander un certificat d'inscription. Téléphonnez à l'école pour prendre un rendez-vous afin de procéder à l'admission.

Pensez à vous munir du certificat d'inscription, du livret de famille et du carnet de santé de votre enfant.

Pour tout renseignement, et pour prendre rendez-vous, contactez l'école au 04.75.48.86.23. pour l'Ecancière et au 04.75.48.83.74 pour l'école élémentaire d'Eymeux

Visite de l'école de l'Ecancière le samedi 25 juin 2016,

Rendez-vous devant le portail de l'école à 9h30 (prévoir environ 1h30)

Amélioration de l'habitat

Bénéficiez de conseils et de subventions pour aménager ou rénover votre logement

Vous êtes propriétaire et vous souhaitez obtenir des conseils ou des aides pour aménager ou rénover votre logement ? Rendez-vous dans l'une des prochaines permanences d'information proposées aux habitants de Valence Romans Sud Rhône-Alpes.

Le Programme d'Intérêt Général (PIG) s'adresse à tous les propriétaires qui souhaitent obtenir des conseils ou des aides pour améliorer leur propre logement ou un logement locatif de plus de 15 ans.

Vous pouvez obtenir des conseils auprès du Centre d'Amélioration du Logement de la Drôme (CALD) : cet organisme instruit le dossier de demande de subventions dans le cadre des programmes de l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat (ANAH). Ces aides peuvent être complétées par des primes du Département de la Drôme et de la communauté d'agglomération Valence Romans Sud Rhône-Alpes.

La priorité est donnée à :

- la lutte contre la précarité énergétique et les rénovations thermiques ;
- la réhabilitation et l'adaptation du logement aux personnes à mobilité réduite ;
- la remise sur le marché, après rénovation, de logements en mauvais état pour les propriétaires bailleurs.

Exemples de travaux éligibles :

- pour la performance énergétique : isolation, remplacement de chaudière ;
- pour l'adaptation de logement pour les personnes âgées ou handicapées : installation d'une rampe d'accès, remplacement d'une baignoire par une douche.

Si vous êtes éligible aux subventions, le CALD peut également intervenir pour vous aider à définir les travaux à réaliser, visiter votre logement et vous informer sur toutes les aides financières et prêts envisageables.

Numéro vert : 0 800 300 915 aux heures d'ouverture des bureaux. Permanences gratuites, sans rendez-vous.

- A Valence : tous les mercredis de 13h30 à 15h00,

dans les locaux du CALD, 44 rue Faventines

- A Romans : tous les jeudis de 10h30 à 12h00,

dans les locaux de la Communauté d'agglomération, 13 rue Réaumur

- Permanences itinérantes dans les autres communes. Se renseigner au numéro vert.

Les comptages réalisés sur la RD325

à la sortie nord d'Eymeux du 03/02 au 09/02/2016 par le centre Technique Départemental font apparaître un total de 18 618 véhicules, soit 2 660 véhicules par jour.

La vitesse moyenne relevée est de 41km/h, et sur la période, 2881 excès de vitesse.

Etat-civil 2015

Mariages :

14/02/15 Marina GUILLON & Kevin SABATINI

23/05/15 Cindy TALLAS & Michaël SAVEL

Naissances :

Cette année, la commune a enregistré 19 naissances

Décès :

09/01/15 René, André, Jean CHARDON

06/02/15 Norbert, Paul GUIBAUD

01/05/15 Danielle, Marie, Bernadette LUQUE

05/09/15 Médéric, Jonathan VICTOR

Agenda des manifestations

🏆 Samedi 9 avril à 16h à Guilhaud-Granges
½ finale Réserves Honneur contre Dieulefit

🏆 Dimanche 10 avril à 15h au Stade de la Source : repas supporter à midi + entrée à 12 €
½ finale Honneur contre ECSM15

🏆 Dimanche 3 mai, vide grenier de l'équipe de rugby à 5

🏆 Ecole de Rugby

Samedi 4 juin : Tournoi Titou SERVE

🏆 Vendredi 17 juin à 16h30 kermesse de l'école

🏆 AG du rugby le 24 juin à 19h00

🏆 Méchoui du rugby le samedi 25 juin

🏆 Samedi 2 juillet :

Fête de la Légende de la Raviolle

Vote du compte administratif et de gestion de la commune 2015

Le compte administratif de l'année 2015 fait apparaître les résultats suivants :

Section fonctionnement		Section investissement	
Recettes	589 147.98€	Recettes	36 450.55€
Dépenses	518 642.40€	Dépenses	79 373.36€
Excédents antérieurs	270 285.81€	Excédent antérieurs	28 072.40€
Soit un excédent cumulé de 340 791.39 €		Reste à réaliser	158 230.00€
		Besoin :	173 080.40€

Ce besoin d'investissement des restes à réaliser 2015 sera financé par les excédents antérieurs.

Vote des trois taxes

Le vote du budget est un acte démocratique important dans la vie d'une collectivité. Que ce soit au niveau national ou local le contexte financier est fragile. Le désengagement de l'Etat, se traduit par une baisse significative des dotations de fonctionnement, 4 109 € en 2014, 10 854 € en 2015, et autant en 2016 et 2017 ; nous nous employons à maîtriser au plus juste les dépenses de fonctionnement. Les contribuables sont suffisamment impactés par les hausses d'impôts et taxes, aussi, nous maintenons les taux des 3 taxes de 2015 en 2016, à savoir :

- Taxe d'habitation à 10.50 %
- Taxe foncière à 12 %
- Taxe du foncier non bâti à 34.65 %



Budget fonctionnement 2016

Produits de services 52 700 €	Charges à caractère général 195 620 €
Produits fiscaux 359 280 €	Charges de personnel 210 000 €
Dotations Etat et attribution compensation 104 969 €	Autres charges de gestion courante 257 303 €
Autres produits gestion 24 200 €	Charges financières 3 000 €
Opérations d'ordre 16 600 €	Virement section de fonctionnement 59 536 €
TOTAL 725 459 €	TOTAL 725 459 €

Participation voyage scolaire

Le Conseil Municipal décide de participer aux frais de séjour scolaire (CP-CE1) à LA MOTTE CHALANCON au centre « Val d'Oule » du lundi 23 au vendredi 27 mai 2016. Le coût de ce séjour « classe d'environnement » s'élève à 10 979.90 Euros

Il est financé de la façon suivante :

Les Parents : 4 200.00 €
L'Association 1,2,3 Soleil... : 843.90 €
Le Conseil Général : 1 736.00 €
Mairie (100 € par enfant) 4 200.00 €

Avenant baux commerciaux

Dans le cadre du soutien à l'équilibre financier du multiservice, le Conseil Municipal, décide de reconduire à compter du 1^{er} février 2016 pour une période d'un an, le loyer mensuel de l'activité de commerce.

Attribution d'une subvention

L'association « Eymeux d'Hier & d'Aujourd'hui sollicite la Mairie pour une aide financière de 1000€ pour la participation au feu d'artifice de leur fête. Afin de maintenir cet évènement, le conseil municipal à 8 Pour, 3 Contre et 4 Abstention, décide de verser cette subvention exceptionnelle.

Appartement à louer

La commune met en location un appartement de type T3, R+1, un perron situé 140, Grand'Rue. Superficie : 79.05 m², Loyer mensuel 2015 : 395.57 + 5€ de charges Attribué sous condition de ressource.

Investissements réalisés en 2015

En 2015, les investissements réalisés sont les suivants (en coût net de subvention) :

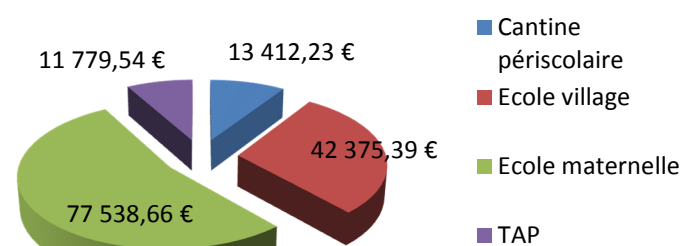
- Toit église : 21 130.94€
 - Frais d'étude PLU : 10 230.55€
 - Travaux de voirie : 20 493.20€
 - Matériels : 5 170.43€
- 57 025.12€**

Le remboursement du capital des emprunts et des cautions de loyers s'élève à 21 276.18€

Sur les postes ci-dessus, reste à réaliser :

- Acquisition de matériels 3 930 €
 - Frais d'étude du PLU 5 100 €
 - Traversée du village Nord 148 600€
- 158 230 €**

Services scolaires



**Soit un coût total de 145 105.82 €
= 27.28% des dépenses de fonctionnement**

Arrêt du projet local d'urbanisme et du bilan de concertation

Monsieur le Maire informe que le projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été finalisé. Le projet présenté constitue l'aboutissement du travail de traduction réglementaire, des objectifs définis dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), à partir des enjeux dégagés dans le diagnostic initial. Le conseil municipal arrête le projet de révision de Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Eymeux et précise que celui-ci sera communiqué pour avis à l'ensemble des personnes publiques et organismes prévus par le code de l'urbanisme.

Convention d'utilisation d'un radar pédagogique entre la préfecture et la commune

Afin de préserver la sécurité des usagers de la voie publique et de la population riveraine au sein de l'agglomération de l'Ecançière, une convention d'utilisation du radar pédagogique est signée entre la préfecture de la Drôme et la commune d'Eymeux. La mise à disposition de ce radar pédagogique, par la préfecture de la Drôme, est gratuite.

Dans ce numéro

- Actualités
- Informations communales
- Manifestations-Associations
- Extraits conseils municipaux

Bulletins édités en 400 exemplaires par la mairie

En 2016, les investissements projetés sont les suivants

(en coût net de subventions) :

- Travaux de voirie : 14 390€
- Matériels : 6 000€
- Traversée nord du village : 232€
- Bâtiments : 24 100€
- Frais d'étude : 10 000€
- Total : 54 722 €**
- Capital des emprunts : 22 000€
- Besoin total : 76 722 €**

Financé par un virement du budget de fonctionnement



Téléphone : 04 75 48 82 33
Télécopie : 04 75 48 92 44
Email : mairie.eymeux@wanadoo.fr
www.eymeux.fr
Secrétariat ouvert :
lundi, mardi et jeudi de 8h45 à 12h
samedi : 8h45 à 11h30
Permanence du maire le samedi matin sur rendez-vous